

Rénovation de l'ancien Hôtel de ville de Halanzy et de ses abords en Maison Rurale (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : HALANZY (c) Descriptif : Rénovation de l'ancien Hôtel de ville de Halanzy et de ses abords en maison rurale	Fiche n° M-P1
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

RÉNOVATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE HALANZY ET DE SES ABORDS EN MAISON RURALE

1. Description du projet

Le projet consiste en la restructuration et la rénovation de l'ancien Hôtel de ville de Halanzy afin de le transformer en maison rurale. L'aménagement des abords (cour intérieure) sera aussi réalisé.

Situé dans le centre du village de Halanzy, face à la Grand-Place, il est bordé d'un côté par une école (école libre) et de l'autre par un groupe de bâtiments accueillant de l'HORECA et des locaux associatifs (Harmonie).

Il s'agit d'un bâtiment constitué par l'ancien Hôtel de Ville au centre, l'école des garçons à gauche, dans le prolongement de sa façade et l'école des filles, située sur l'arrière du bâtiment. Une cour à l'arrière forme les abords. L'ensemble date du début du 20^{ème} siècle. Un Monument aux morts ainsi qu'un arbre d'envergure sont situés devant le bâtiment.

Le bâtiment est occupé actuellement par de nombreuses associations et la bibliothèque qui y organisent leurs activités.



2. Justification du projet

Ce bâtiment rassemble de multiples activités au même endroit, favorisant les rencontres entre les associations du territoire. Il n'existe pas de tels bâtiments sur la Commune. On y trouve une vraie continuité et une dynamique associative structurante avec la présence des Ateliers Gaumais, association active depuis plusieurs décennies à Halanzy et de la bibliothèque (voir détails des activités en annexe 5)

Il faut ajouter que les habitants de Halanzy et des environs ainsi que tous ses utilisateurs sont très attachés à ce lieu, comme lieu de rencontre et de partage. Il est en outre, très important symboliquement pour les habitants car témoin de l'histoire locale.

Cependant, le bâtiment répond de moins au moins aux normes de sécurité et pourrait à terme être fermé. Sa rénovation et sa modernisation sont indispensables pour qu'il puisse continuer à fonctionner.

Le diagnostic partagé mis en évidence l'enjeu de contacts entre les différentes communautés et générations de la commune et des villages. La CLDR a également insisté sur l'importance de favoriser les échanges entre les associations et de maintenir le dynamisme du milieu associatif dans les villages.

C'est ce que le projet permettra de susciter via notamment les rencontres et la mise à disposition d'espaces optimisés et modernisés.

La population lors des IC a souhaité que les besoins des différentes tranches d'âges soient pris en compte : pour les adolescents un besoin de lieux de rencontres et pour les aînés le besoin de briser leur sentiment d'isolement, accentué depuis la crise sanitaire. La CLDR a insisté sur le fait que la création de ces lieux conviviaux devait prendre en compte l'aspect intergénérationnel des lieux, et les sécuriser.

Ces lieux de convivialité, autant intérieurs qu'extérieurs, vont permettre aux habitants de se rencontrer, d'échanger, d'accueillir les nouveaux habitants de la commune et de créer des liens.

Le projet répond ainsi à de nombreux enjeux relevé dans le diagnostic partagé :

- Des liens et solidarités à stimuler entre les villages de la commune ;
- Un équilibre à trouver entre les zones urbaines et rurales ;
- La transmission d'une identité collective, du patrimoine et de l'histoire locale ;
- L'intégration des adolescents par le développement de lieux de rencontres ;
- La lutte contre l'isolement des personnes âgées ;
- Des services à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques ;
- Le soutien de la vie associative sur le territoire ;
- La valorisation du patrimoine local.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	2. Favoriser la convivialité et les échanges dans les villages
Objectifs opérationnels	2.1. Offrir des lieux de convivialité de qualité (intérieurs et extérieurs) et des animations afin de renforcer les relations et solidarités entre les habitants
	2.2 Transmettre le passé d'Aubange et partager une identité commune
Objectif	4. Adapter l'offre de services en fonction des besoins des habitants
Objectif opérationnel	4.2. Rendre les villages plus vivants via l'associatif et les services

Ce projet répond à l'objectif de développement qui vise à favoriser la convivialité et les échanges en offrant des lieux de convivialité de qualité mais aussi à conforter l'offre de service pour rendre les villages plus vivants. Il contribuera aussi à « Transmettre le passé d'Aubange et partager une identité commune » avec la rénovation d'un bâtiment cher au cœur des Halanzinois.

Plusieurs effets sont attendus :

- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges ;
- Soutenir la vie villageoise et développer des activités et de nouvelles initiatives ;
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale ;
- Soutenir le potentiel associatif de la commune.
- Valoriser le patrimoine l'histoire locale.

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Soutenir et développer la culture et assurer la préservation de notre patrimoine ;
- **Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025** : Mettre en lien l'offre de bénévoles avec la demande d'associations, de collectivités ; Organiser des activités d'intégration collective qui travaillent à la convivialité et l'entraide de manière permanente afin de renforcer le sentiment d'appartenance ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNDG)** : Favoriser un aménagement et un urbanisme durables.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Soutien aux rencontres et à la convivialité, aux associations et aux synergies par l'accueil d'activités dans un même bâtiment Mise en valeur du patrimoine local
ENVIRONNEMENT	★★ Aménagement et mise en valeur d'un élément du patrimoine avec amélioration des performances énergétiques des bâtiments Utilisation rationnelle des ressources (rénovation) Plantation extérieures favorables à la biodiversité
ÉCONOMIE	★★ Renforcement de l'attractivité et soutien à une image positive de la commune

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Ce projet répond aussi aux **enjeux du CODT** en termes de :

- Lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et ressources ;
- Développement socio-économique et l'attractivité territoriale ;
- Gestion qualitative du cadre de vie.

5. Localisation et statut

- **Localisation** : 13 Grand Place 6792 Halanzy
- **Statut de propriété** : Parcelle communale numéro 1575 G
- **Statut au plan de secteur** : Zone d'habitat

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange
- **Partenaires** : Les multiples associations dont les Ateliers Gaumais, l'Age d'Or, les harmonies...
- **Sources de financement** : Commune, RW-Développement Rural ; RW-UREBA ; FWB (partie bibliothèque)

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Le bâtiment est quotidiennement utilisé et répond à des besoins importants et diversifiés.

Cependant, le bâtiment se dégrade et n'est plus aux normes actuelles (ex : sanitaires, pas d'accès PMR à tous les étages). Il répond de moins aux moins aux normes, la Commune doit le rénover le plus rapidement possible pour éviter une fermeture pour des raisons de sécurité.

État du dossier

- Identification des besoins avec une consultation des usagers
- Note sur le caractère patrimonial du bâtiment (voir annexes)
- Réalisation d'une esquisse

Programme des travaux et/ou aménagements

La planification des travaux intérieurs et extérieurs sera à réaliser par l'auteur de projet désigné. L'auteur de PCDR a envisagé l'esquisse suivante d'après les besoins des utilisateurs interrogés :

Le bâtiment de l'ancien Hôtel de Ville :

Au rez-de-chaussée :

- **L'entrée** principale originelle permet de contrôler les allers/venues des visiteurs. Une petite salle située à proximité de l'entrée est proposée (permanence administrative, Croix Rouge...).
- **Escalier** et **ascenseur** desservent les différents niveaux.
- Une **grande salle polyvalente** est imaginée pour 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle (accessible depuis la cour arrière pour les livraisons), d'un bar et d'un espace rangement. Les sanitaires existants sont entièrement rénovés.
- L'espace dédié au bon fonctionnement de la **bibliothèque** est agrandi et est autonome du reste du rez. Un bureau est proposé pour les bibliothécaires, ainsi que des sanitaires et un petit rangement. La bibliothèque est accessible soit par l'entrée principale, soit de manière latérale (PMR, livraisons), soit par l'arrière du bâtiment.

Au sous-sol :

- Situé au niveau de la voirie, le sous-sol est privilégié pour l'accès PMR via un **ascenseur**.
- La cabine haute tension et le local chaufferie doivent être maintenus.
- Une **salle** est proposée (+ rangement).

Premier étage :

- Accessible par un nouvel escalier ou via l'ascenseur.
- **Deux salles et leurs rangements** sont proposés ainsi qu'un rangement réservé au stockage de la bibliothèque. Une petite kitchenette pour une des deux salles et des sanitaires sont également prévus dans le réaménagement de cet étage.

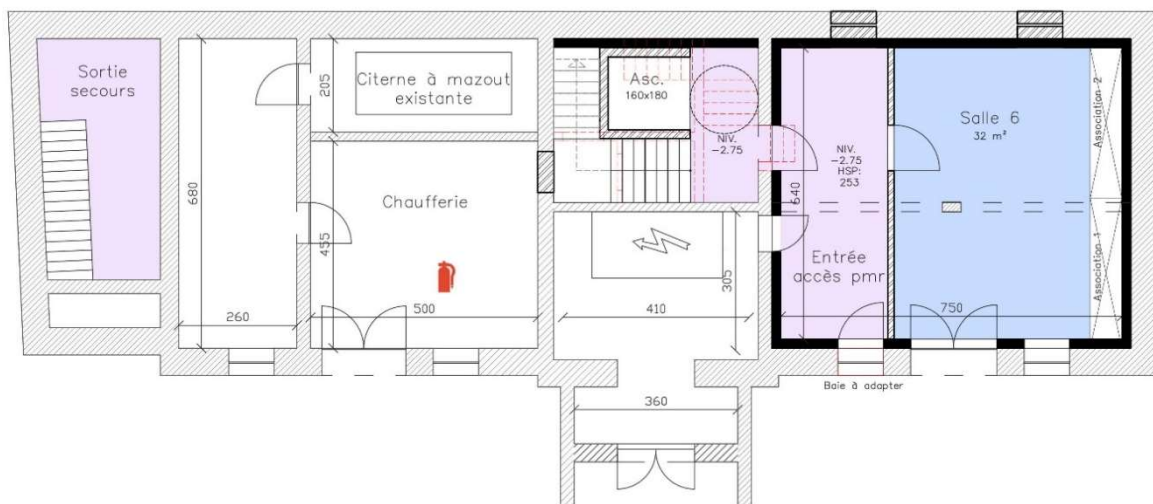
Deuxième étage :

- **Deux salles** destinées aux associations et clubs (+ rangements).

Globalement :

- La **sortie de secours** existante est rénovée entièrement.
- Le **volume** du bâtiment est maintenu. Les éléments architecturaux caractérisant les différentes **façades** sont conservés par le choix d'une isolation par l'intérieur.
- La conservation des **éléments patrimoniaux intérieurs et extérieurs** sera importante. Les bâtiments ne sont pas repris à l'IPIC (Inventaire du patrimoine immobilier et culturel) initial paru en 1995 et dont l'actualisation n'est pas attendue avant plusieurs années. Cependant, ils revêtent un caractère patrimonial indéniable. Ils possèdent des caractères architecturaux liés à la fois à leur époque et à leurs fonctions, qu'il conviendrait de conserver lors des travaux de rénovation comme les éviers extérieurs, les carreaux de ciment, les structures en fonte du préau, garde-corps et escaliers...
- Seule une petite **annexe** le long de la bibliothèque actuelle sera démolie afin d'agrandir l'espace pour la bibliothèque. La **structure métallique** du préau est maintenue.

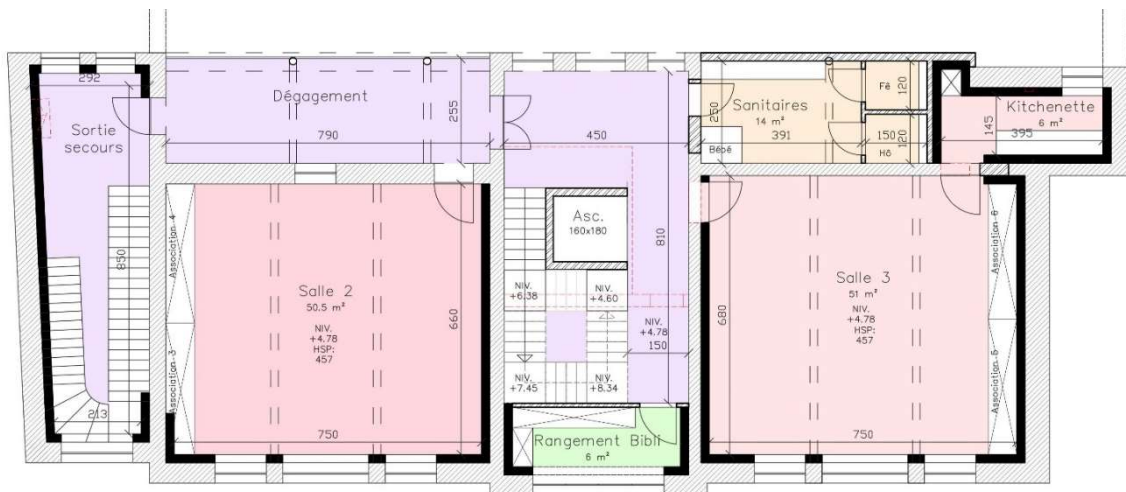
Esquisse du sous-sol :



Plan du rez-de-chaussée :



Esquisse du 1er étage :



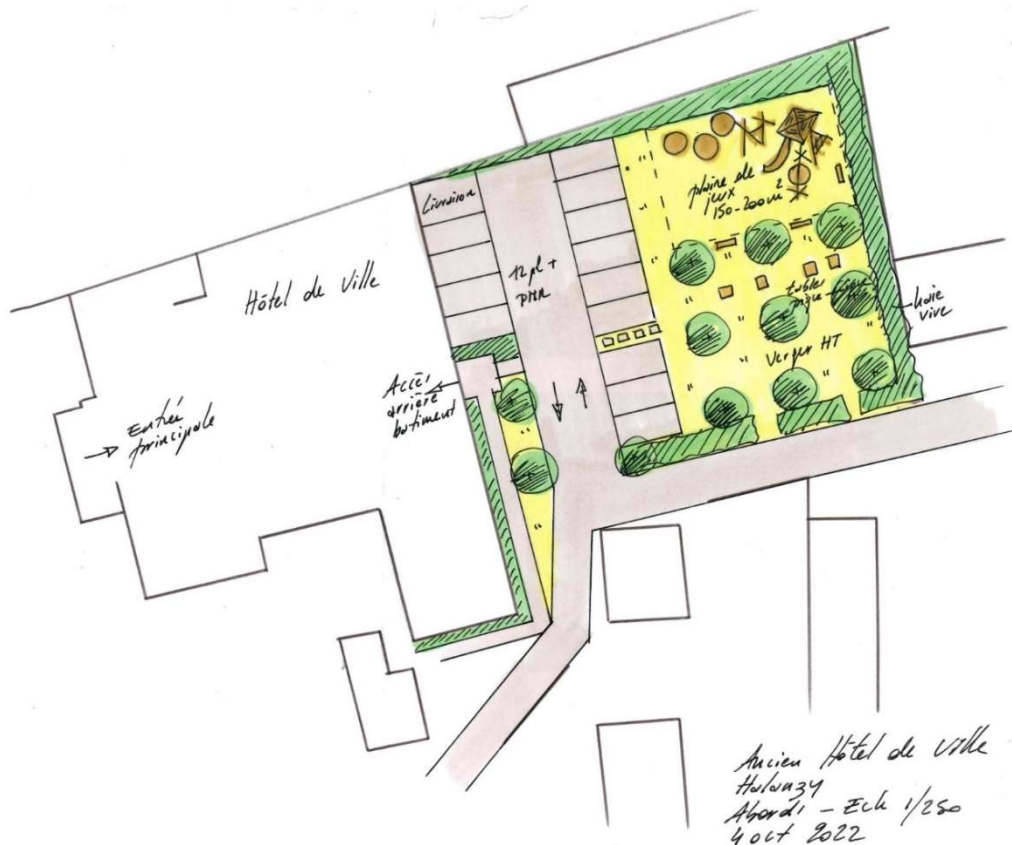
Esquisse du 2ième étage :



Abords du bâtiment

La surface asphaltée du parking situé à l'arrière du bâtiment sera réorganisée et fortement diminuée afin de pouvoir créer un espace de convivialité. Une grande plaine de jeux sur une pelouse, des tables de pique-nique sous le verger, des haies sont proposés aux usagers. L'accès aux parcelles privées sera conservé.

Esquisse



Planification

- Désignation d'un auteur de projet et solutions temporaires pour maintenir les associations en activité durant les travaux (conteneurs...).
- Démarches administratives.
- Réalisation des travaux.

Démarches administratives à réaliser

Autorisation nécessaire aux travaux à obtenir (permis).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

- Mise en place d'un comité de gestion des différentes salles (gestion des clefs/système de badges et de l'agenda...).
- Développement d'une communication des activités (affichage...) efficace.

8. Estimation globale du coût

Estimation des travaux :

Intitulé du poste	Qté	U	PU	Montant
RECAPITULATIF DES POSTES				
Rénovation				
Démolitions diverses	1,00	fft	50 000,00	50 000,00
Sous-sol	87,00	m2	1 250,00	108 750,00
Sous-sol (Locaux techniques)	80,00	m2	800,00	64 000,00
Rez	653,70	m2	1 300,00	849 810,00
Etage 1	242,40	m2	1 300,00	315 120,00
Etage 2	153,60	m2	1 800,00	276 480,00
Extension				
Rez - toiture plate	91,20	m2	2 000,00	182 400,00
Mobilier intégré				
Cuisine pro.	1,00	fft	50 000,00	50 000,00
Placard de rangement	30,00	m1	500,00	15 000,00
Ascenseur	1,00	fft	30 000,00	30 000,00
Abords	1,00	fft	99 940,00	99 940,00
TOTAL HTVA				1 991 500,00
CALCUL DES FRAIS				
Honoraires				
Inventaire amiante	1,00	fft	1 500,00	1 500,00
Relevé détaillé du bâtiment	1,00	fft	4 000,00	4 000,00
Architecte + paysagiste	8,00%			159 320,00
Ingénieur en stabilité + essais de sol	1,50%			29 872,50

Ingénieur techniques spéciales + essais de sol	1,50%	29 872,50
Responsable PEB	0,50%	9 957,50
Coordinateur sécurité santé	0,50%	9 957,50
TOTAL HTVA		244 480,00

Total HTVA		2 235 980,00
TVA	21%	469 555,80
Total TVAC		2 705 535,80

Prix au m² en rénovation = 1367 euros/m²

Prix au m² en construction = 2000 euros/m²

Projet rémunérateur : oui

Répartition des coûts :

Estimatif des travaux	Part DR	Part Communale
2.705.535,80 € TVAC	680.000 € Catégorie 1 : 80% jusqu'à 850 000 €	2.025.535, 80 € TVAC

Au niveau de l'équipement de la bibliothèque, sur base de l'agencement réfléchi dans le cadre de la fiche (étagères de 60 cm de large sans fond accessible des deux côtés), un budget de 46.200 € a été estimé.

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Rénovation de l'Hôtel de Ville	1	Commune d'Aubange

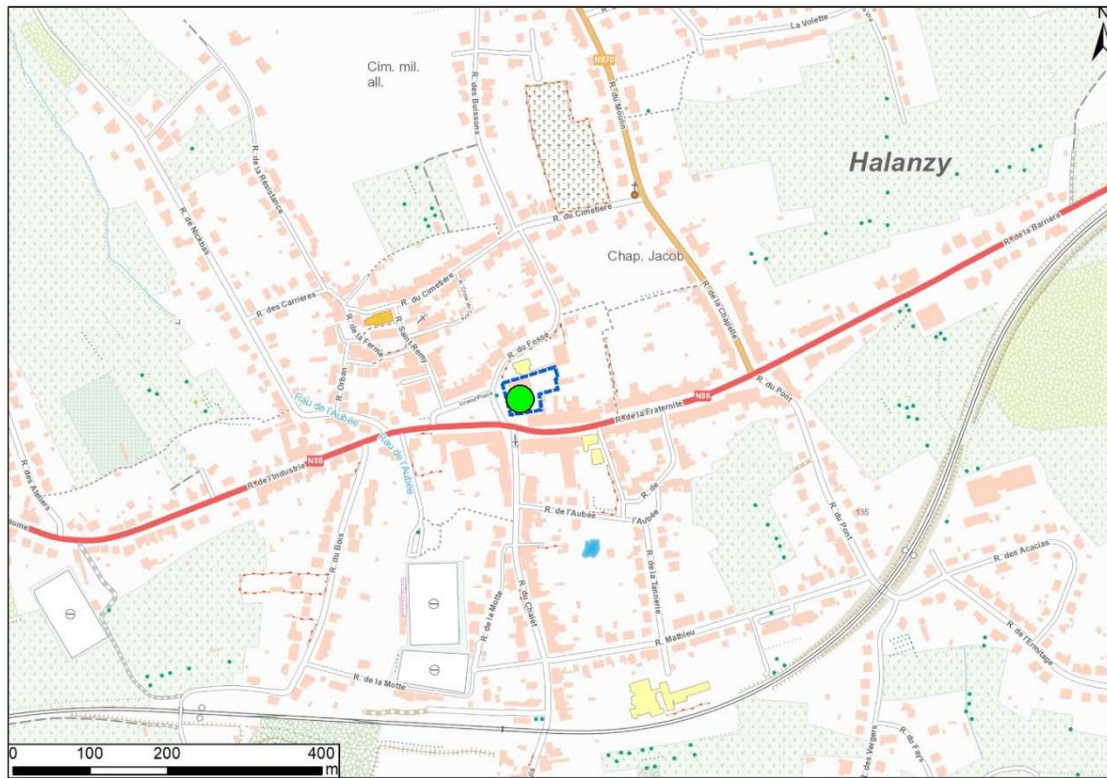
Indicateur de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de nouvelles associations utilisant les espaces	2 par an	Comité de gestion
Utilisation des espaces	5X/semaine	Comité de gestion
Satisfaction des utilisateurs	75%	Comité de gestion

10. Annexes

1. Plan de situation
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur
3. Dossier photographique
4. Etat des lieux
5. Liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution s'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village) afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets
6. Liste des projets de même fonction existant sur la commune : non concerné
7. Note sur le volet patrimonial du site
8. Notice évolutive

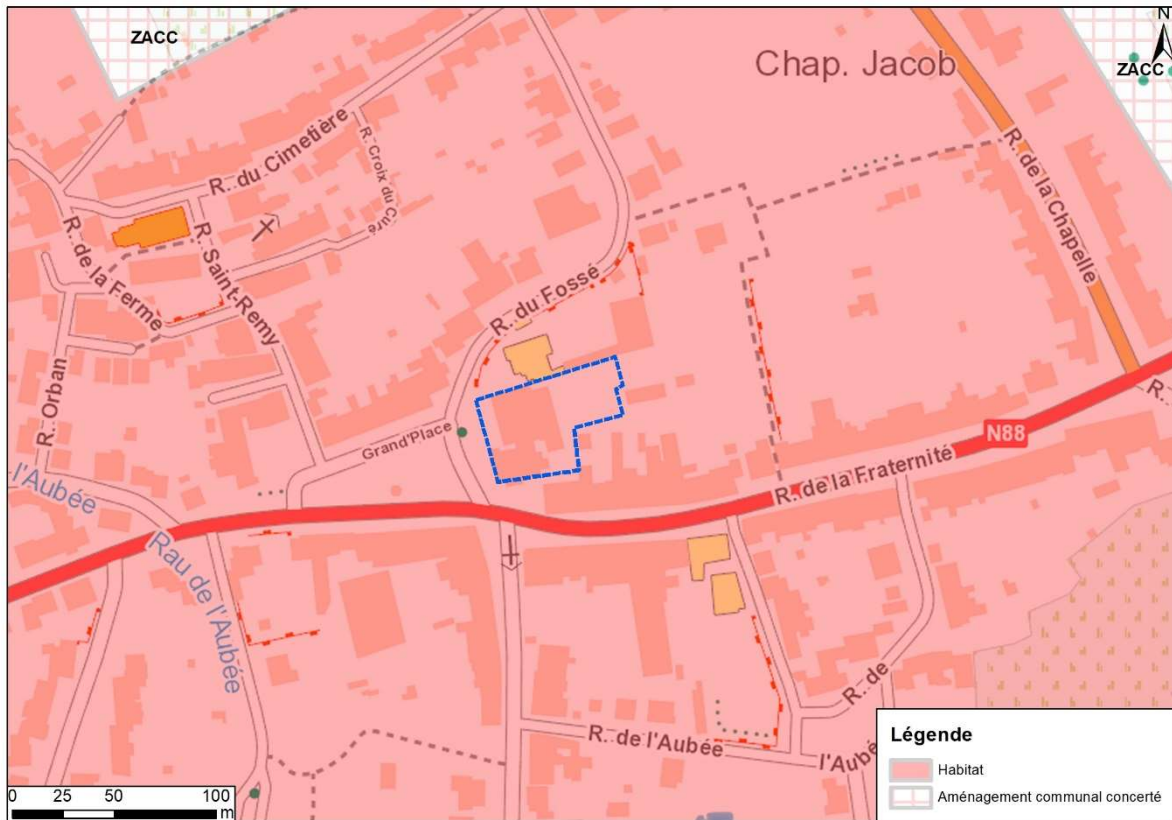
Annexe 1 : Plan de situation



Annexe 2a : Localisation sur fond cadastral



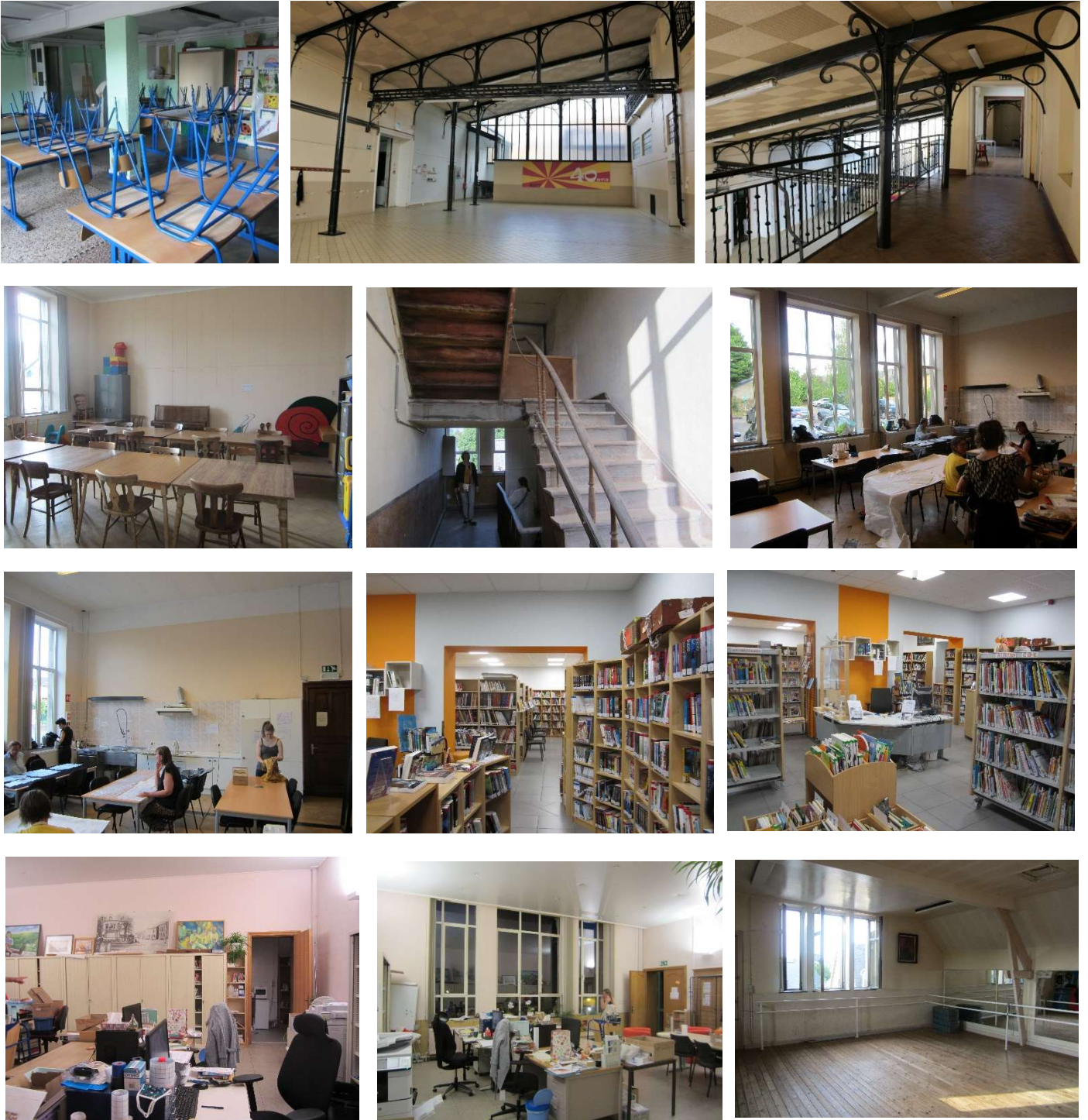
Annexe 2b : Localisation sur plan de secteur



Annexe 3 : Reportage photographique



Annexe 4 : État des lieux



Annexe 5 : Liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leur perspective d'évolution

Présentations des associations

Les Ateliers gaumais

Depuis le début (fin des années 70), l'association utilise toujours les mêmes locaux en plein coeur du village d'Halanzy. Des locaux où se trouvent d'ailleurs toujours, et en bon état, le parquet, les barres et les miroirs nécessaires au cours de danse qui sont encore organisés aujourd'hui.

Et les quatre décennies d'activité ont démontré, s'il en était besoin que l'Atelier gaumais a le souci constant de participer à l'animation culturelle locale « en tentant de s'intégrer le plus harmonieusement possible dans une politique générale d'animation organisée ».

Au fil des années, le panel des ateliers proposés s'est diversifié. Même si le noyau dur des activités est toujours majoritairement de type créatif ou artistique telles que Beaux-Arts, Couture, Chant, Créativité florale, Danses, Dentelle, DIY Déco, Guitare, Photographie, Stylisme ou Tricot, ... l'Atelier gaumais a évolué en proposant d'autres types d'activités.

Bibliothèque

Installée dans le bâtiment depuis plusieurs années, la bibliothèque offre de nombreux services à ces utilisateurs : conseils et prêt des livres, conférences, ateliers pour tout âge, espace d'étude lors des blocus...

D'autres associations proposent leurs activités au sein de l'hôtel de ville :

- *L'Age d'or* qui organisent de nombreux événements à destination des aînés.
- *Les harmonies d'Halanzy*, anciennement divisées en deux harmonies distinctes, ont fusionné en 1999. En plus des répétitions, elles proposent de nombreux concerts et autres activités tout au long de l'année.

Activités et agenda

En plus des associations citées ci-dessus, d'autres partenaires proposent leurs activités au sein de l'ancien hôtel de ville comme le yoga ou le tennis de table.

Des brocantes et des foires sont également organisées tout au long de l'année.

Besoins relevés

L'association *L'Age d'or* souhaiterait avoir une cuisine plus fonctionnelle, avec accès à des sanitaires, espace de rangement, avoir une facilité d'accès pour les PMR et pouvoir disposer de la salle avec une bonne acoustique.

Les harmonies utilisent le préau lors de concerts et ils tiennent leurs répétitions dans la salle de la Fraternité. Ils souhaitent que le préau ait une meilleure acoustique et que le nouveau système de chauffage soit plus performant et plus silencieux.

Les cours de *yoga* occupent une salle trop petite et vétuste au dernier étage. Ils souhaiteraient que l'escalier soit refait, pouvoir disposer d'un sol adapté à la pratique de leur discipline et avoir accès à un vestiaire et des sanitaires.

Los de l'organisation des *brocantes*, celles-ci occupent quasi l'ensemble du rez-de-chaussée ainsi que l'extérieur du bâtiment. Les organisateurs souhaiteraient avoir du mobilier adapté (tables, chaises). L'organisation occupe également une petite salle au 1^{er} étage lors de leurs réunions.

Les Ateliers Gaumais occupent l'ensemble des salles du bâtiment. Pour le cours de danse, ils utilisent la salle destinée au cours de yoga (dernier étage). La salle occupée par le stylisme au dernier étage est difficile d'accès, peu pratique lors du déplacement du matériel (machines à coudre,...) et elle est très compliquée à chauffer. Ils souhaiteraient avoir des salles polyvalentes bien insonorisées (+ matériel wifi) possédant des rangements dans chacune de celles-ci, avoir un accès à un point d'eau et à des sanitaires.

La bibliothèque est ouverte du lundi au samedi midi pour accueillir environ 500 lecteurs. La bibliothèque est située au rez-de-chaussée et elle est un peu à l'étroit dans son espace (occupation de différents espaces à différents étages). Présence d'infiltration d'eau au niveau du préau, absence de sanitaires, manque de visibilité de la bibliothèque par rapport au grand public. Manque de communication entre les différents utilisateurs pose problème lors des animations ou des expositions. L'extérieur pourrait être aménagé afin de permettre des activités en lien avec la bibliothèque.

Le Club de tennis de table Halanzy-Musson souhaite pouvoir continuer ses entraînements dans la grande salle, avoir la possibilité de ranger son matériel et avoir accès à des sanitaires.

Et de manière générale : la Croix-Rouge (don de sang) ou l'Administration communale pour des réunions publiques occupent également une salle. Une gestion du bâtiment doit être réfléchie par l'administration communale. La mobilité (PMR et parkings) doit être également étudiée.

Annexe 7 : 20220519-Halanzy-Ancien HDV Note et recommandations FRW-ATEPA -juin 2022

Hôtel de ville et anciennes écoles



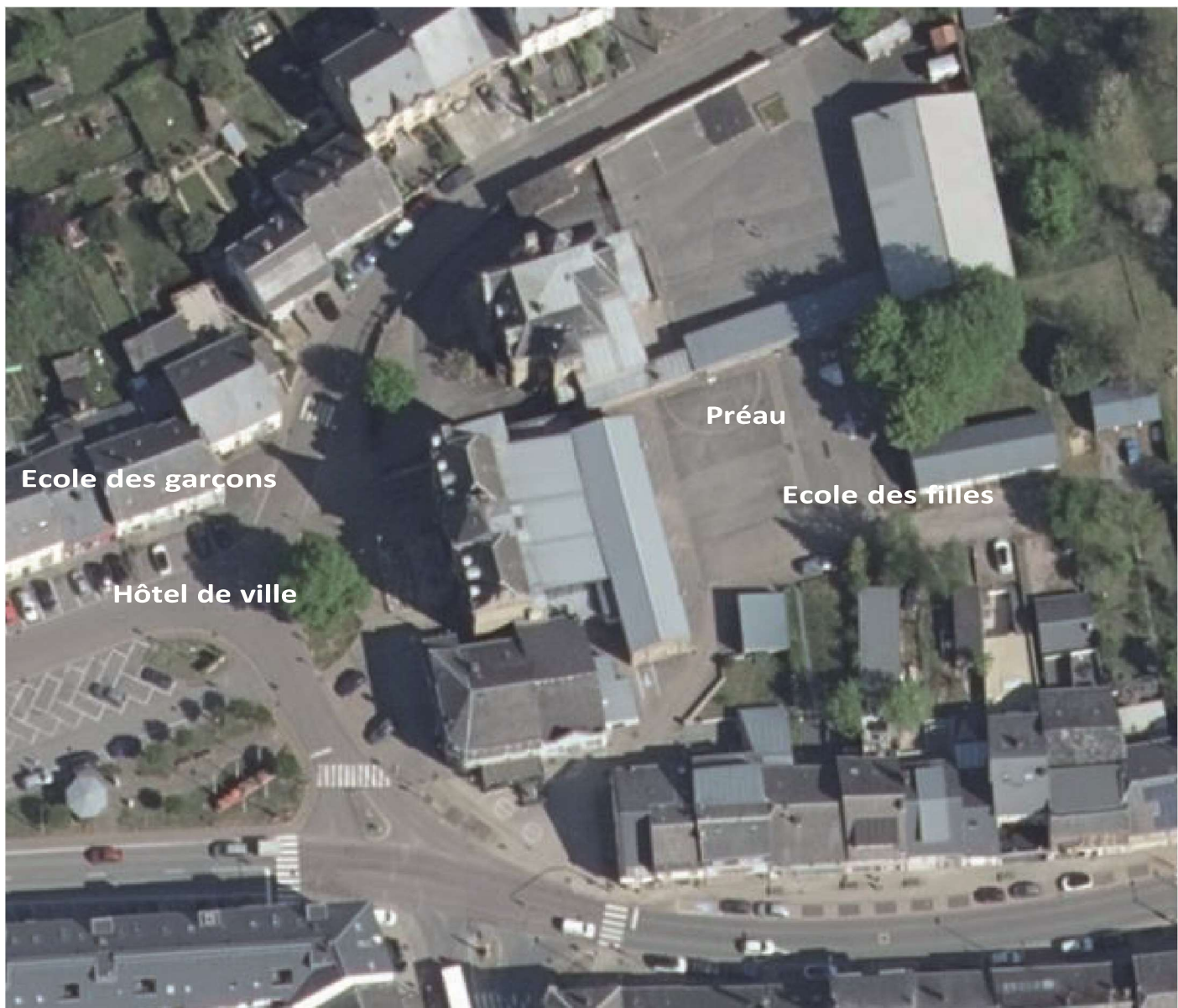
Halanzy

Visite du site : 19/05/2022



Fondation Rurale
de Wallonie

LOCALISATION



Plan de situation de l'ancien Hôtel de Ville avec les différents bâtiments qui le composent (voir pages suivantes).

L'ancien Hôtel de Ville d'Halanzy est un bâtiment public appartenant aujourd'hui à la Commune d'Aubange. Il fait face à la Grand-Place et jouxte d'un côté, le bâtiment de l'école fondamentale libre Halanzy-Battincourt connu sous le nom «Le Château» et de l'autre, un groupement de plusieurs bâtiments «Horeca» ainsi que les locaux de l'harmonie «Royale Fraternité».

Les différentes espaces qui composent l'ancien Hôtel de Ville accueille aujourd'hui de nombreuses associations et leurs activités.

BREF HISTORIQUE ET ÉVOLUTIONS

Avec la découverte de la découverte au milieu du 19^e siècle d'un gisement de minerai de fer assez important, la région encore très rurale, va se développer en quelques années. En 1881, l'usine sidérurgique d'Halanzuy est fondée, sa création entraînant une forte hausse démographique. Pour répondre aux nouveaux besoins de sa population toujours plus nombreuse, la Commune se dote de bâtiments publics : un Hôtel de Ville et des écoles pour filles et garçons. Ils sont construits vers 1908.

Sur base de la cartographie ancienne, il semble que ces bâtiments ainsi que la maison de maître dénommée « le Château » qui les jouxte aient remplacés des constructions plus anciennes.

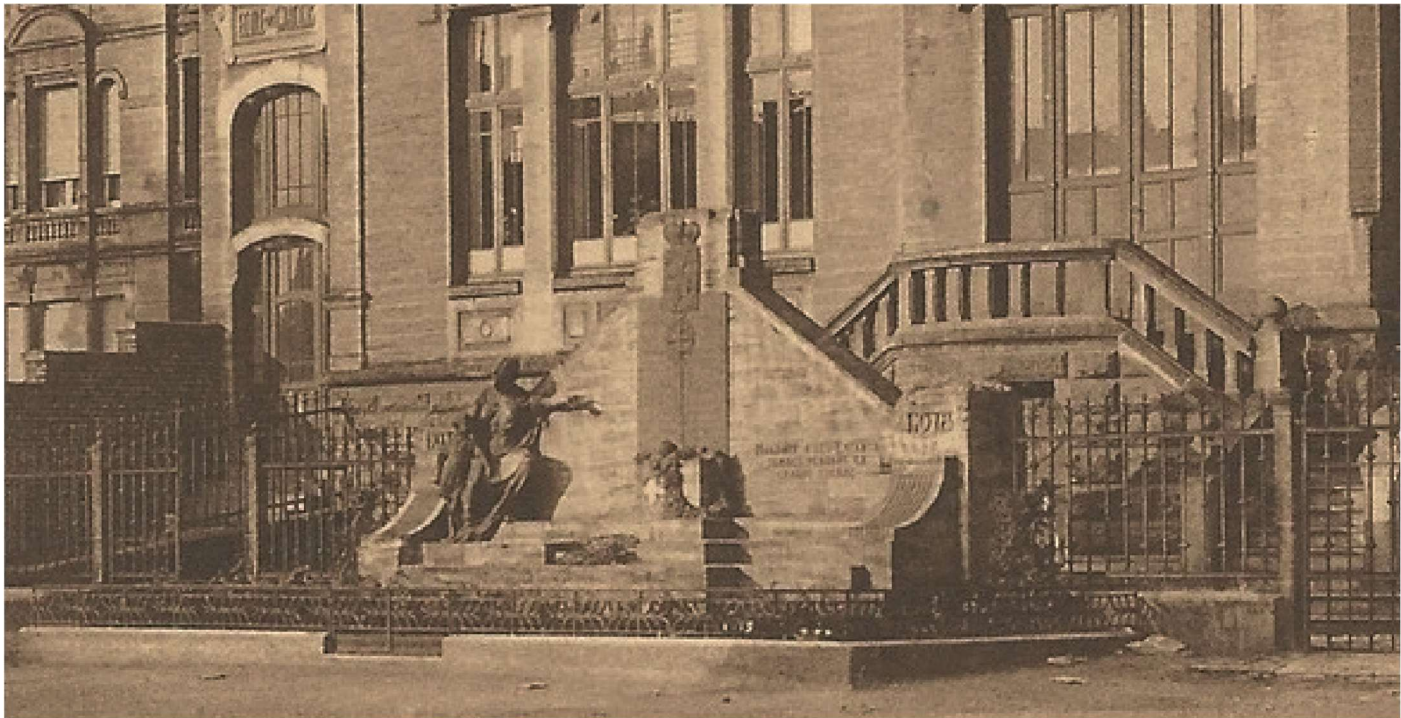


Comme en témoigne la carte postale de 1910, l'Hôtel de Ville et l'École des garçons attenante sont sur le point d'être terminés. La villa du directeur de l'usine sidérurgique d'Halanzuy est quant à elle encore en construction comme en atteste les échafaudages au niveau de la toiture.

L'ensemble du bâtiment semble caché par une construction accolée au pignon de l'École des garçons.

Bâtiment en 1910

En 1923, le Conseil communal d'Halanzuy autorise l'érection d'un « Monument aux morts pour la Patrie » devant l'Hôtel de Ville. Il sera construit quelques années plus tard. Il sera précédé d'un petit parterre entouré d'une barrière basse en fer forgé comme le sera également l'Hôtel de Ville, avec une grille ponctuée de deux portails d'entrée. L'escalier de l'École des garçons ne sera pas repris dans la clôture pour rester directement accessible.



Bâtiment en 1949

A la fusion des communes, les services communaux d'Halanzy ont été déplacés vers l'Hôtel de Ville d'Aubange, située à Athus, et les écoles ont fermé leurs portes.

Les bâtiments sont aujourd'hui régulièrement occupés par diverses associations.

Depuis la construction de l'Hôtel de Ville, certains éléments ont disparu comme la grille située entre l'escalier principal et le Monument aux morts, la crête du faîtage et ses épis surplombant les deux toitures à croupettes et les ouïes du clocheton de la toiture pyramidale.



Bâtiment en 2022

Quant aux garde-corps (escalier central et balcon), ils ont été remplacés par des éléments métalliques légèrement travaillés.

Les châssis en bois à impostes et multiples divisions ont été renouvelés par des châssis en aluminium dont le profil, les divisions simples, la teinte et son rendu mat s'accordent à la fois avec la pierre apparente et le style de l'époque de construction du bâtiment.

DESRIPTIF – EXTÉRIEUR

Bâtiments principaux - anciennes fonctions

HÔTEL DE VILLE

Bâtiment composé de trois travées et de quatre niveaux, en comptant celui des combles.

- Rez-de-chaussée (ici entre-sol comprenant trois portes d'accès et quatre fenêtres.
- Bel-étage (rez-de-chaussée surélevé) comprenant, dans un volume légèrement saillant, la porte d'entrée principale desservie par un escalier tournant droit à double volée avec de part et d'autre, une large baie divisée par des pilastres
- 1^{er} étage : composition similaire avec porte-fenêtre et balcon pour la travée « axiale ».
- Combles en partie maçonnée et agrémentées de lucarnes passantes. Toitures sous bâtière à croupettes. Pour la partie axiale, maçonnerie surmontée d'une toiture à pavillon avec clocheton.

ECOLE DES GARÇONS

Travée accolé à l'Hôtel de Ville comprenant une entrée avec linteau de pierre et imposte également desservie par un escalier droit, une baie à l'étage et une lucarne à hauteur des combles.

Hôtel de Ville**Ecole des garçons****Bâtiments secondaires****ECOLE DES FILLES**

Bâtiment d'un seul niveau surmonté d'une toiture en bâtière. Façade principale largement ouverte côté cour.

PRÉAU

Élément de liaison entre le bâtiment principal et celui de l'Ecole des Filles. Structure métallique supportant un toit en appentis.

Ecole des filles**Préau****Matériaux**

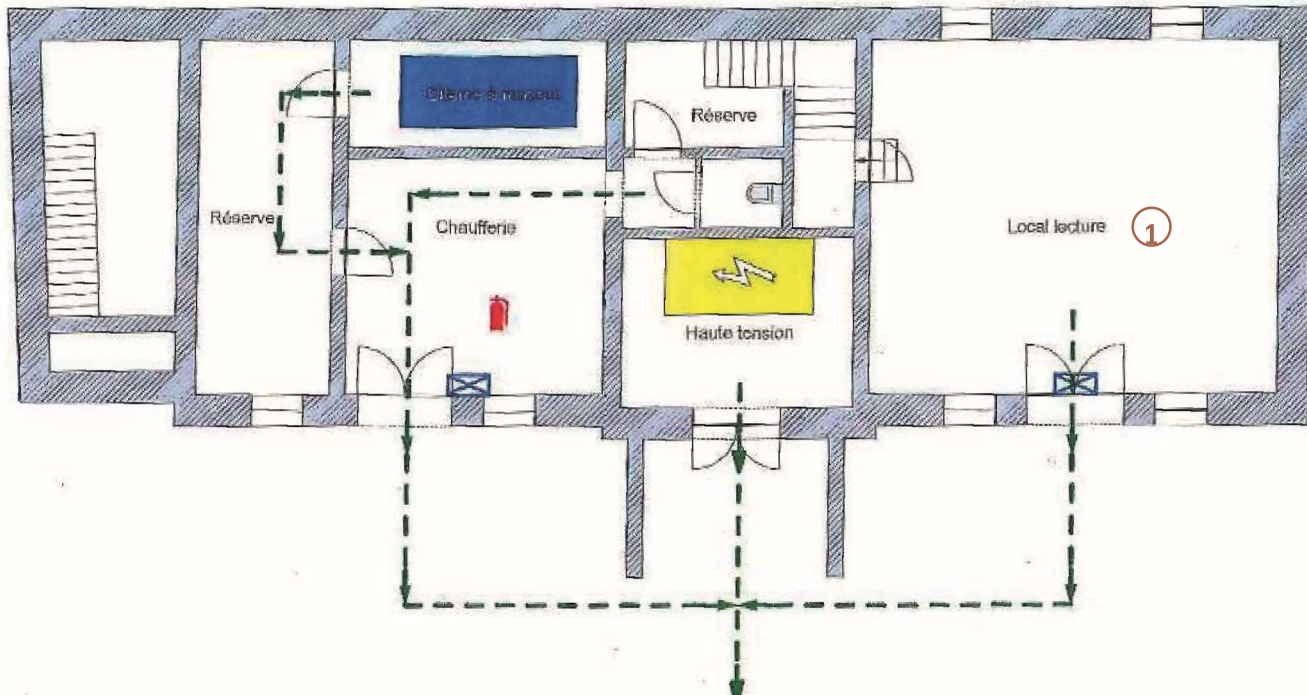
Pierre calcaire, brique, ardoise, zinc, fer forgé, fer, tôle.

Traitement de la pierre : en bossage, appareillée et bouchardée.

Façades (éléments technique, d'ornement et de décor)

Allège, arc de décharge, archivolte, bandeau, barre d'appui, console, cordon corbeau, culot, volute, poutrelle métallique agrémentée de rosettes en tôle découpée, évier....

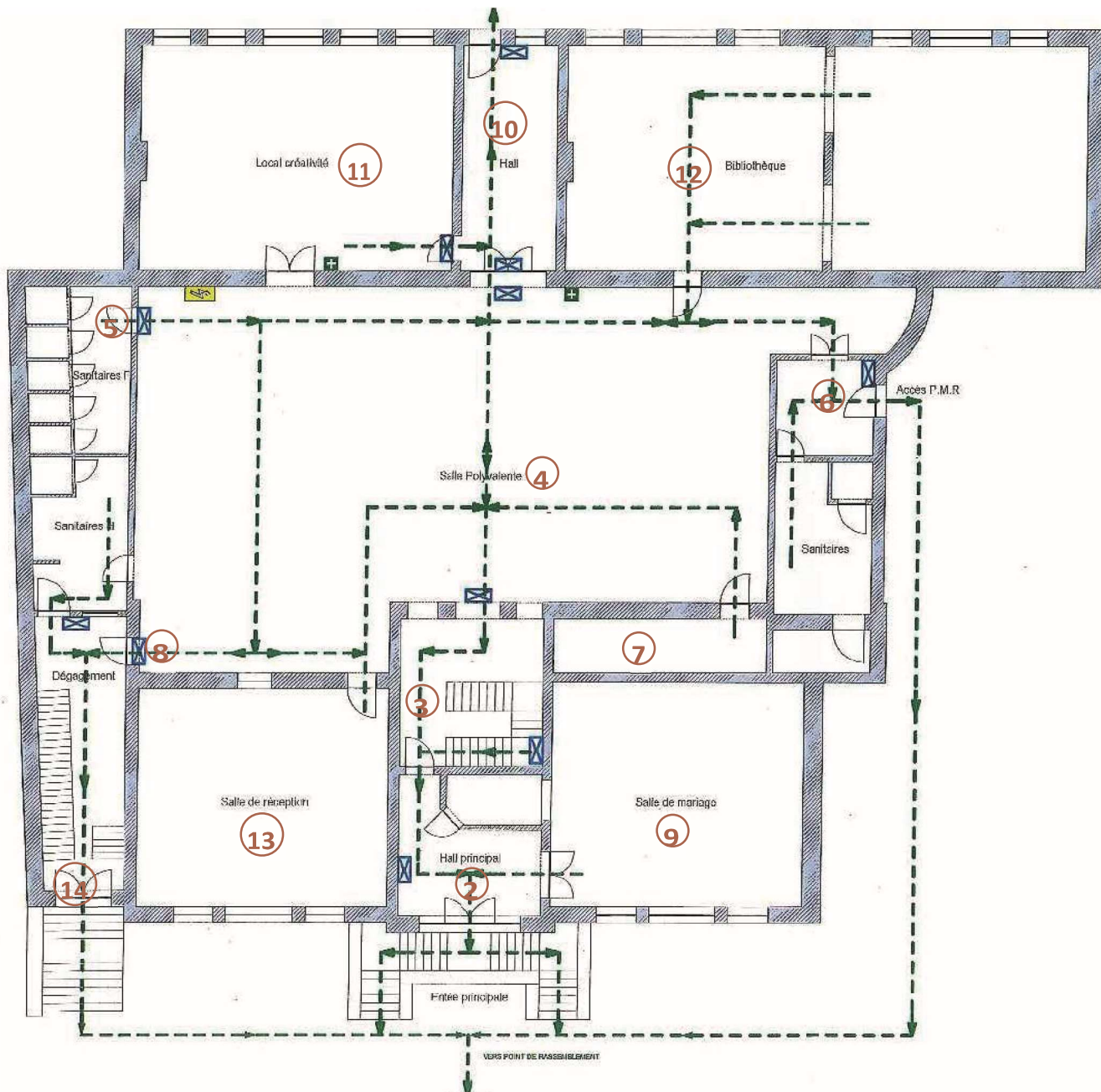


DESCRIPTIF – INTÉRIEUR**Hôtel de Ville****REZ-DE-CHAUSSÉE (ENTRE SOL)**

Deux salles (une seule visitée) relativement basses de plafond. Poteau soutenant poutrelle métallique au centre de l'espace. Mur peint et sol en carreaux terrazzo et granito.

Local lecture (1)

BEL ÉTAGE



Hall principal (2),

Sas et cage d'escalier (3)

Hall principal comprenant un ancien guichet. Ouvertures vers la salle des mariages et vers un second hall occupé par une cage d'escalier desservant l'entre sol (cage en bois et verre, marches en petit granit) et les étages (structure métallique ancienne et marches récentes en bois). Sol en carreaux de ciment dans les tonalités de brun, de bleu et de gris.

Ancien préau d'inspiration Art Nouveau composé de 3 piliers soutenant une toiture en appentis. Espace fermé sur les côtés par une verrière dont une à la structure plus contemporaine qui ne dénature néanmoins pas l'ensemble.



Préau - Salle polyvalente (4)



Accès vers différents locaux au départ de ce préau :

- Sanitaires hommes et femmes vétustes. (5)
- Accès et sanitaires PMR. (6)
- Débarras. (7)
- Entrée vers partie « Ecole des garçons ». (8)
- Salle contiguë au hall d'entrée (salle de réception). Grande hauteur sous plafond, larges ouvertures s'ouvrant sur la façade à rue, murs et plafond recouverts de plaques. (9)
- Locaux de l'ancienne « Ecole des filles ».
Hall d'entrée (10), anciennes salles de classe en partie réaménagées (local créativité (11) et bibliothèque (12)). Larges ouvertures donnant sur la façade principale, s'ouvrant côté cour.

Belle hauteur sous plafond, poutrelles métalliques soutenant celui-ci.

Entrée de l'ancienne « Ecole des garçons » s'ouvrant sur une cage d'escalier en bois donnant vers l'entre-sol et un escalier menant aux étages. (14)

Sanitaires hommes et dames (5)



«Salle mariage» (9)



Bibliothèque (12)



Ancienne école des filles - hall d'entrée (10) et «local créativité»(11)



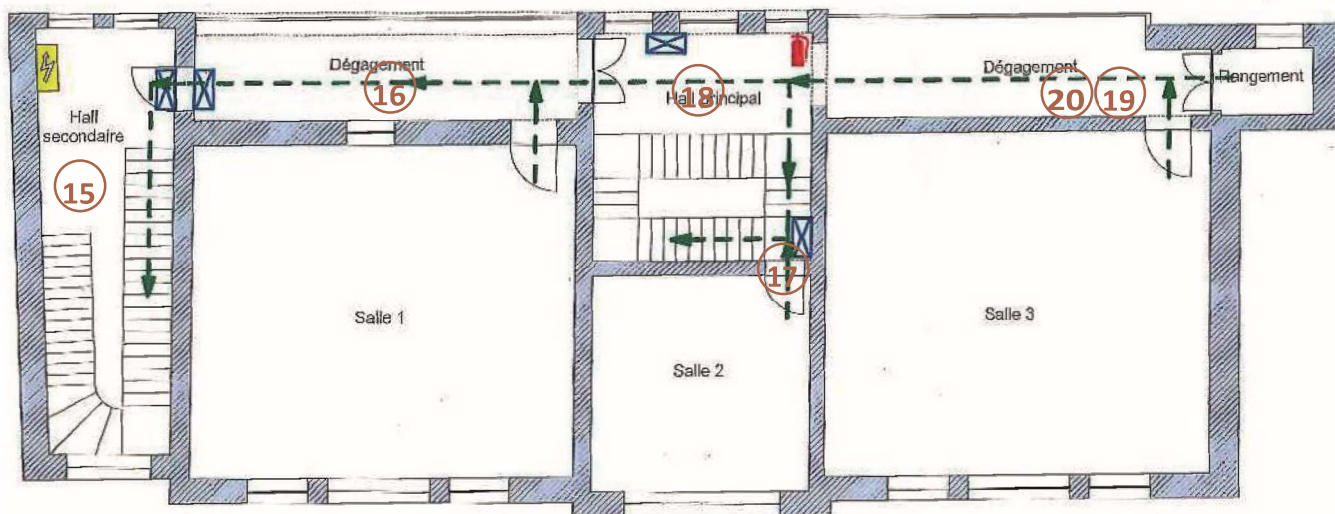
«Salle de réception» (13)



Ecole des garçons - entrée (14)



ETAGE



Accessible via les deux escaliers (principal et secondaire)

Deux salles (non visitées) accessibles depuis la cage d'escalier et la galerie donnant sur le préau.

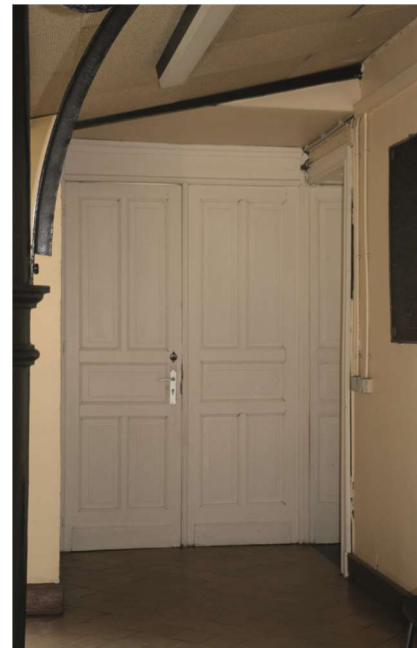
Ecole des garçons - cage d'escalier (15)



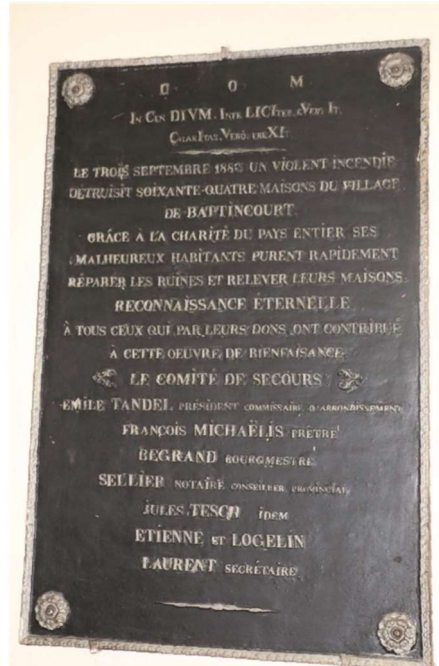
Coursière (16)



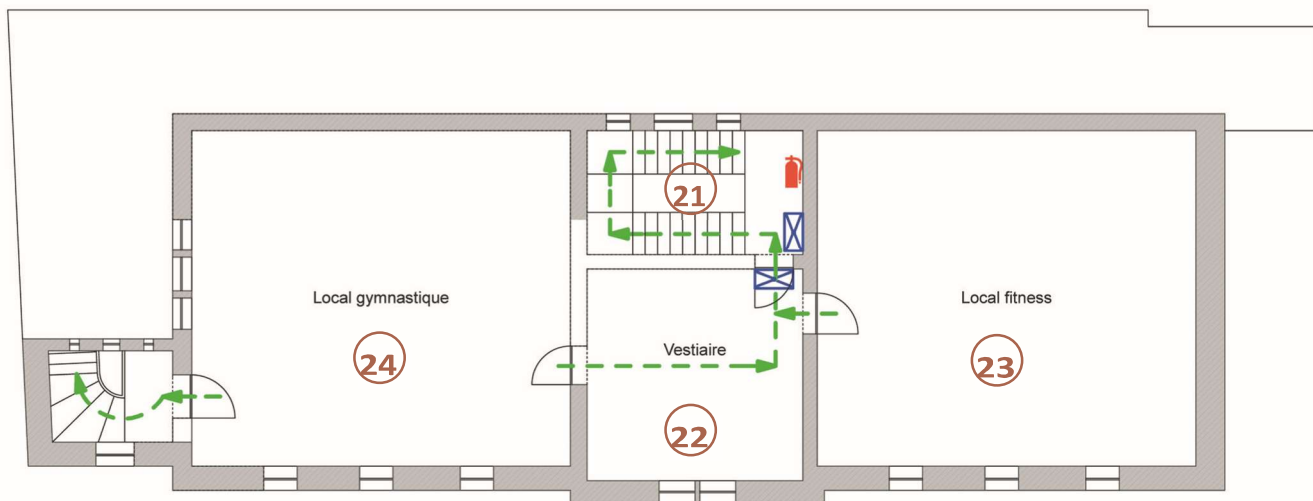
Accès aux différentes salles (17) (18) (19)



Dalle commémorative (20)



COMBLES



Accès via l'escalier principal.

Large hall s'ouvrant sur deux salles dont une avec parquet, cette dernière étant également accessible via l'escalier secondaire (Ecole des garçons).

Cage d'escalier (21)



«Vestiaire» (22)



Salle couture - «Local fitness» (23)



«Salle gymnastique» (24)



PROTECTION

Ces bâtiments publics ne sont actuellement pas repris à l'Inventaire du Patrimoine immobilier et culturel initial paru en 1995 et dont l'actualisation n'est pas attendue avant plusieurs années. Cependant, ils revêtent un caractère patrimonial indéniable.

Ils possèdent des caractères architecturaux liés à la fois à leur époque et à leurs fonctions, ces dernières sont d'ailleurs encore bien reconnaissables.

Ils sont homogènes et cohérents et n'ont pas subi de transformations si ce n'est quelques restaurations et travaux n'ayant entraîné aucune perte de lisibilité desdits bâtiments.

➔ L'ensemble « raconte » l'histoire d'un village devenu bourg grâce à l'industrie sidérurgique naissante.

ÉLÉMENTS À CONSERVER LORS DE TOUS TRAVAUX DE RÉAFFECTATION

Les façades principales dans leur ensemble.

Les éléments PPPW (évier extérieurs).

Les carreaux de ciment (entrée principale et hall).

L'escalier principal en fonte (structure métallique) : départ de rampe, limon, balustres, main courante.

Le préau et ses coursières : structure, piliers, poteaux, balustres, main courante...